

Le CAUE de l'Ardèche recrute

**Un(e) architecte confirmé(e)  
Conseiller(-ère) schéma directeur immobilier et énergétique**

**Contrat à Durée Déterminée 1 an (temps partiel 70%)**

### Contexte général :

Organisme d'intérêt général, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE) a été créé par le Conseil Départemental de l'Ardèche en 1978 dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Le CAUE de l'Ardèche a pour objectif de **promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale** sur l'ensemble du département.

Il propose un accompagnement transversal des collectivités qui intègre les **enjeux de transition écologiques et énergétiques, de sobriété et de frugalité** (réemploi, recyclage, éco-construction, etc.), de qualité de vie et de confort.

Sur un territoire rural bénéficiant d'une ingénierie réduite, l'activité du CAUE de l'Ardèche s'articule autour **quatre missions** :

- l'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'aménagement, d'urbanisme et de développement de l'amont ;
- la formation (élus, professionnels de l'aménagement, enseignants) ;
- le conseil architectural aux particuliers ;
- l'information et la sensibilisation de différents publics pour développer une culture de la qualité du cadre de vie.

Le CAUE intervient auprès des collectivités et des particuliers pour des **missions de conseil, d'aides à la décision et de sensibilisation**. Les statuts du CAUE excluent toute mission de maîtrise d'œuvre.

**En 2024**, le CAUE et la Mission Transition écologique de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Ardèche ont initié un partenariat pour favoriser la mise en place de **stratégies bâtementaires**.

Cette expérimentation conduite sur quatre communes a permis de répondre aux enjeux suivants concernant les bâtiments publics :

- valorisation de ses qualités patrimoniales ;
- amélioration des performances environnementales et adaptation au changement climatique,
- amélioration du cadre de vie,
- mutualisation et intensification des usages du parc immobilier,
- planification pluriannuelle de leur gestion.

Elle a permis également de renforcer la coopération avec la DDT de l'Ardèche, l'Unité Départementale d'Architecture et de Patrimoine (UDAP), Territoire d'Energie Ardèche (TE07, ex SDE 07) et Ardèche Aménagement (SDEA) dans le cadre du groupe de travail consacré la rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaire.

L'expérimentation été conduite sur un an et a permis l'élaboration d'une méthodologie de travail reproductible.

La poursuite de cette expérimentation a été souhaitée à travers la réalisation d'un **schéma directeur immobilier et énergétique** sur un cas concret.

### Objet de la mission :

Face à l'urgence climatique et environnementale, les collectivités locales ardéchoises ont une nécessité de :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- limiter les consommations énergétiques ;
- s'engager dans des démarches de mutualisation et intensification des usages de leur patrimoine pour répondre au mieux aux besoins de leurs services, des associations et des habitants,
- mettre en place une rationalisation de l'investissement et de la gestion de leur parc immobilier pour passer d'une vision du « coup par coup » à une vision stratégique.

Dans le cadre de l'application de différents **décrets concernant les économies d'énergie**, les collectivités locales sont conduites à engager des réflexions sur leur patrimoine immobilier avec l'entrée énergétique. Celles-ci n'ont une véritable valeur que si un travail sur les usages de chaque bâtiment et l'approche technique est portée sur l'ensemble du patrimoine bâti.

Les partenaires techniques TE07, DDT et CAUE ont ainsi mis en évidence l'intérêt de poursuivre la démarche à travers l'expérimentation d'un **Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)** en s'appuyant sur une étude de cas concrète.

**L'expérimentation proposée concerne la mise en œuvre d'un SDIE sur la commune de Privas.**

### Description de la mission :

Sous l'autorité du Directeur du CAUE, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire du CAUE et les référents de Territoire d'Énergie Ardèche, le (la) conseiller (-ère) architecte interviendra sur la réalisation d'un **Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE)** pour la commune de Privas.

Le SDIE poursuit plusieurs objectifs.

- Il portera spécifiquement sur 14 bâtiments communaux concernés par le Décret Tertiaire et ayant fait l'objet d'un audit énergétique.  
Un regard sera porté également sur l'ensemble du patrimoine immobilier de la commune afin d'avoir une vision globale de la problématique immobilière de la commune (30 bâtiments identifiés).  
Le (la) conseiller (-ère) architecte réalisera le SDIE en s'appuyant sur les audits énergétiques et les relevés des bâtiments. Il ou elle analysera, l'usage des bâtiments au regard des enjeux d'urbanisme et d'architecture (accès au site, adaptation à la fonction, qualités et confort des espaces intérieurs et extérieurs, insertion dans le tissu urbain, bioclimatisme, potentiel d'extension, modularité et évolutivité des espaces, etc.).
- Le SDIE permettra de proposer à la commune un accompagnement pour optimiser son parc immobilier au travers d'une vision globale :
  - o connaissance technique et patrimoniale des bâtiments, état des lieux de l'ensemble du parc immobilier communal ;
  - o identification des usages actuels et futurs des bâtiments
  - o élaboration de plusieurs scénarios de transformation du bâti (rénovation, réhabilitation, restructuration, extension, vente, démolition, etc.), d'évolution des usages et de valorisation du patrimoine ;
- Il offrira une stratégie pluriannuelle de l'évolution du parc immobilier, de ses usages et des investissements à réaliser.

Le (la) conseiller (-ère) architecte portera une attention particulière :

- À la concertation avec élus, techniciens et usagers (actuels et potentiels) des bâtiments à travers une démarche participative adaptée ;
- À la prise en compte des diverses règles qui conditionnent les projets : règles d'urbanisme (accès, stationnement, risques...), règles du patrimoine (monuments historiques classés ou inscrits...) et de construction (accessibilité, incendie...).
- À l'intégration conjuguée des enjeux patrimoniaux et énergétiques : réglementations énergétiques et trajectoires d'économie d'énergie, valorisation du patrimoine remarquable et ordinaire, adéquation des solutions de réhabilitation à la valeur patrimoniale du bâti ;
- Aux approches bioclimatiques et d'éco-construction, notamment au travers de la valorisation du réemploi et des ressources locales ;

A travers l'animation d'un comité de pilotage, le (la) conseiller (-ère) organisera des **séquences d'échange avec les partenaires mobilisés par la démarche dont** : DDT de l'Ardèche, Territoire d'Énergie Ardèche, SDEA, UDAP, Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche (ALEC 07).

#### Profil :

- Architecte confirmé(e) avec expertise dans la programmation de bâtiments, la réhabilitation du patrimoine, l'**intensification des usages** des bâtiments et les économies d'énergie ;
- Expérience en animation de démarches participatives et concertations publiques ;
- Expérience dans les domaines complémentaires (urbanisme-paysage-environnement) appréciée ;
- Expérience professionnelle demandée notamment en maîtrise d'œuvre ;
- Sensibilité pour la construction frugale, le patrimoine architectural, les économies d'énergies et les énergies renouvelables.

#### Compétences :

- Compétences techniques en matière d'architecture et d'énergie ;
- Capacité de lecture du patrimoine architectural ;
- Maîtrise du processus de projet ;
- Connaissance des règles énergétiques, d'accessibilité et d'incendie liées à la réhabilitation ;
- Connaissance du cadre juridique relatif à la maîtrise d'ouvrage et à la commande publique ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et de leurs enjeux en milieu rural ;
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques sur environnement MAC, pratique usuelle des outils Indesign, Photoshop, Illustrator.

#### Aptitudes :

- aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire et en partenariat ;
- capacité d'animation de réseau de partenaires institutionnels ou professionnels ;
- qualités relationnelles avec les élus et les professionnels, sens de l'écoute ;
- compétence en matière d'animation, expérience en matière de concertation et d'animation de démarche participative ;
- sensibilité pédagogique et humaine pour l'accompagnement de projets ;
- capacité de transmission pédagogique et de diffusion / vulgarisation de savoirs ;
- bonne maîtrise de l'expression orale, graphique et rédactionnelle ;
- rigueur, autonomie, capacités d'organisation, d'anticipation et de coordination ;
- disponibilité, adaptabilité, réactivité.

#### Poste :

- Contrat à temps partiel (possibilité 70%), à durée déterminée de 1 an.
- Protocole accord RTT en vigueur, 12 jours pour temps plein.
- Poste basé à Privas (permis de conduire catégorie B indispensable). Possibilité de déplacement en soirée la semaine. Véhicule de service à disposition.
- Equipements : un bureau en « semi open-space », un ordinateur portable (MAC) et un téléphone portable.
- Possibilité de télétravail selon protocole interne (1 jour par semaine).
- Rémunération selon expérience.

En vertu des statuts du CAUE, interdiction d'exercer à titre personnel dans le département une activité concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage ou l'environnement.

#### Candidature :

Candidature à l'attention de Monsieur le Président du CAUE de l'Ardèche comprenant :

- Lettre de motivation avec prétentions salariales,
- Curriculum vitae,
- Copie des diplômes.

Candidature à adresser :

- par courrier : Monsieur le Président du CAUE de l'Ardèche  
2 bis, Avenue de l'Europe unie - BP 101 - 07001 Privas cedex
- par courriel : [accueil@caue07.fr](mailto:accueil@caue07.fr)

**Date de clôture des candidatures :** 05 septembre 2025  
**Auditions programmées le :** semaine 38  
**Prise de fonction :** dès que possible et au plus tard le 01 novembre 2025

*Contact pour renseignements et informations :*  
Antoine AUBINAIS, Directeur du CAUE  
04 75 64 36 04 / 07 85 49 26 07